

L'activité agricole en appui de la restauration d'un marais

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

DATE

Depuis 2012

BUDGET

43 000 €

PARTENAIRES

Agriculteur, État, Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, Europe (FEADER), Agence de l'Eau Adour-Garonne

DOMAINE D'ACTION

Accompagnement

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Agriculture, sylviculture, élevage

LOCALISATION DE L'INITIATIVE

Marais de Lespau, commune de Vendays-Montalivet : sites Natura 2000 des Marais du Bas Médoc (Directive habitats) et des Marais du Nord Médoc (Directive oiseaux).

PILOTE

Syndicat mixte du Pays Médoc
21, avenue du Général de Gaulle
33112 SAINT-LAURENT MEDOC

05 57 75 18 92

contact@pays-medoc.com

www.pays-medoc.com



Clémence MENEGAZZI

Chargée de mission Natura 2000

05 57 75 18 94

natura2000@pays-medoc.com

Retrouver un marais vivant et productif tel qu'il l'a connu dans son enfance, c'est l'objectif que s'est fixé un « jeune » agriculteur en se lançant dans la restauration d'une partie du Marais de Lespau sur la commune de Vendays-Montalivet. Ce site fait partie du chapelet de zones humides d'arrière-dune médocaines, localisées dans la continuité des Grands Lacs (Hourtin-Carcans et Lacanau). Il est également situé dans le zonage Natura 2000 des « Marais du Bas Médoc » qui possède un fort enjeu de maintien des milieux prairiaux, notamment par l'activité agricole.

Cette partie du marais n'ayant pas été entretenue depuis plusieurs dizaines d'années, la parcelle concernée s'était refermée (pins, bouleaux, fougères, ronces, etc.). Financées dans le cadre de l'animation Natura 2000, trois années d'intervention (dé-broussaillage, bûcheronnage, entretien de mares, installation de clôtures, etc.) ont été nécessaires pour retrouver un milieu apte à accueillir du pâturage. Rustique et bien adaptée aux zones humides, la race bovine anglo-saxonne Galloway a été introduite sur la parcelle. Un cheptel d'une vingtaine de vaches profite maintenant de cet espace, accompagnées par une dizaine de chèvres pyrénéennes qui complètent l'entretien en pâturant les essences non consommées par les vaches. S'y sont rajoutés, un peu plus tard, trois porcs basques.

Les mares rouvertes sont particulièrement favorables à l'accueil des cortèges d'amphibiens, d'insectes, d'oiseaux déjà présents sur le marais voisin, ainsi qu'à une espèce de reptile emblématique, la Cistude d'Europe, qui trouve ici des espaces propices pour se nourrir (plans d'eau), se réchauffer (berges en pentes douces) et se reproduire (zones sableuses).





RÉSULTATS OBTENUS

■ **L'ouverture des milieux** et l'entretien par pâturage mixte (bovin et caprin) a permis de diversifier les habitats naturels présents dans cette zone.

De même, la création et l'entretien d'un réseau de mares a permis de favoriser la présence d'espèces emblématiques telle que la Cistude d'Europe.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Une des difficultés a été pour le porteur de projet, qui s'est investi personnellement dans les travaux et a passé énormément de temps pour tout faire lui-même. La difficulté qu'il a éprouvée fut essentiellement d'ordre moral, à cause de la durée des travaux engagés, de la résilience du milieu qui n'était pas celle attendue.

Il s'avère également que le milieu particulier de ce secteur composé de sables, n'est pour le moment pas très intéressant d'un point de vue agronomique pour le pâturage et reste couvert en majeure partie par les fougères. Ces dernières posent d'importantes difficultés de gestion car elles sont très envahissantes et non consommées par les animaux.

SOLUTIONS APPORTÉES

Le porteur de projet a lui-même fabriqué un « brise fougère » qu'il attache à son tracteur pour casser les tiges et épuiser les pieds afin de limiter leur propagation, mais cela reste relativement efficace. Il faut compter sur le

moyen terme et l'action des animaux qui, par le piétinement et leurs déjections, vont enrichir et remanier le sol qui sera alors plus favorable au développement de cortèges végétaux plus adaptés au pâturage.

En ce qui concerne l'investissement à poursuivre par le porteur de projet, il a été envisagé de mieux dimensionner les parcelles à rouvrir avec de plus petites surfaces, plus adaptées au matériel et aux capacités physiques du porteur de projet, mais également en termes de temps passé.

PERSPECTIVES ENVISAGÉES

Le porteur de projet a rouvert et clôturé d'autres parcelles dans la continuité de celle qu'il a acquise pour proposer à son troupeau un pâturage tournant sur une plus grande surface. De plus, une valorisation commerciale de la viande des animaux devrait se faire dans les prochains mois.

Enfin, une valorisation touristique pourrait être envisagée avec la mise en place d'hébergements insolites pour faire découvrir le marais.

TÉMOIGNAGE

« Quand on souhaite se lancer dans une telle aventure, le maître mot est « persévérance », car tous les jours ne sont pas faciles, entre les contraintes administratives, le travail sur le terrain de débroussaillage, l'installation des clôtures... et cette fichue fougère qui m'embête pour le pâturage ! Il faut en vouloir pour retrouver quelque chose de beau, mais c'est l'envie de revoir ce que j'ai connu il y a 50 ans qui me fait avancer. »

Bernard Lacroix, agriculteur.